

Plusieurs hameaux remarquables jalonnent cet itinéraire. L'ancienne laiterie de Chavard créée au début du XXe siècle est maintenant un lieu de résidence pour les artistes.

 Durée	2h 45	 Difficulté	Facile
 Distance	8,85 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	81 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	86 m	 Commune	Archigny (86210)
 Point haut	136 m		
 Point bas	95 m		



Trace n° 3149245

Description

Stationner à proximité de la mairie et de l'église d'[Archigny](#).

(D/A) Descendre la Rue Charles Clergé et atteindre, à la sortie du village, le carrefour de l'Avenue des Gazillières.

(1) Prendre à gauche et passer par le parking pour rejoindre le parc de loisirs et les Étangs des Gazillières et Trainebot. Longer les trois étangs et au bout, monter à gauche les marches pour accéder à la rambarde, le long de la route D3.

(2) Attention, rester derrière la rambarde sur la droite jusqu'à la patte d'oie. Tourner à gauche puis quelques mètres plus loin, ignorer la voie de droite qui va à l'ancienne laiterie et continuer tout droit sur un joli sentier entouré d'arbres et continuer jusqu'à la route D2e.

(3) Tourner à droite et, juste avant la croix Brouard, quitter la route et monter le chemin. Quelques mètres plus loin, obliquer à gauche dans le petit bois pour une agréable montée vers la prairie. Passer devant un ancien verger. Continuer jusqu'au bout du sentier.

(4) Partir à droite sur un chemin goudronné, puis tourner à droite au prochain croisement et tout de suite à gauche (croix) prendre un agréable chemin le long d'une haie entre bois et prés. Atteindre une haie à gauche et un champ à droite. Virer à droite à quasiment 180° et rejoindre le carrefour d'un chemin ombragé.

(5) Le suivre à gauche, ici aussi à 180°, puis passer entre le coteau et l'étang jusqu'à rejoindre la route.

(6) Tourner à gauche puis tout de suite à droite sur un chemin caillouteux à découvert. Plus loin à la vue d'un poteau électrique, prendre à gauche sur un chemin herbeux en épingle. Continuer en montant sur ce chemin jusqu'à la route D3 (Avenue des Acadiens).

(7) Tourner à gauche puis tout de suite à droite pour reprendre une allée gravillonnée, c'est le Chemin de la Croix Chardon. Quelques centaines de mètres plus loin tourner à droite sur la route assez étroite en direction de la Nivoire. Au carrefour suivant, tourner à gauche sur le GR® 364 balisé Rouge et Blanc. Rejoindre le hameau de la Nivoire.

(8) À la fin du hameau, tourner à gauche entre deux maisons en laissant le GR® à droite. Prendre un joli chemin, passer devant une mare et continuer jusqu'à la route. Tourner à droite puis à gauche au prochain croisement pour accéder au hameau de La Billardièrre.

(9) Prendre à gauche un charmant chemin bordé de chênes. Passer devant une source. Prolonger pour retrouver la Route de Trainebot, la prendre à gauche et parvenir au carrefour initial passé à l'aller.

(1) Reprendre le cheminement inverse de l'aller pour revenir au parking à proximité de la mairie **(D/A)**.

Points de passage

 **D/A Parking mairie - Église Saint-Georges (Archigny)**

| N 46.673249° / E 0.652248° - alt. 128 m - km 0

 **1 Carrefour de la boucle**

| N 46.675158° / E 0.650779° - alt. 110 m - km 0.25

 **2 Traversée de la D3**

| N 46.672897° / E 0.643677° - alt. 97 m - km 0.96

 **3 Boutigny**

| N 46.670143° / E 0.646508° - alt. 104 m - km 1.43

 **4 Jonction chemin goudronné**

| N 46.670432° / E 0.651281° - alt. 124 m - km 2.15

 **5 Croisement en T - Ozon (rivière) - Affluent de la Vienne**

| N 46.666213° / E 0.65925° - alt. 104 m - km 3.61

 **6 Jonction route**

| N 46.66931° / E 0.66823° - alt. 113 m - km 4.42

 **7 Avenue des Acadiens**

| N 46.675278° / E 0.663314° - alt. 134 m - km 5.83

 **8 La Nivoire**

| N 46.683054° / E 0.658817° - alt. 135 m - km 7.08

 **9 La Billardièrre**

| N 46.680561° / E 0.65102° - alt. 121 m - km 7.9

 **D/A Parking mairie - Église Saint-Georges (Archigny)**

| N 46.67346° / E 0.652145° - alt. 128 m - km 8.85

Informations pratiques

Aire de camping-cars.
Aire de pique-nique près des étangs.
Arboretum.
Toilettes en face de la Mairie.
Grand parking.

Services:

- Alimentation, multiservices.
- Boulangerie, pâtisserie.
- Bar, restaurant.
- Ferme Acadienne.
- Ligne Acadienne.

À voir

Patrimoine:

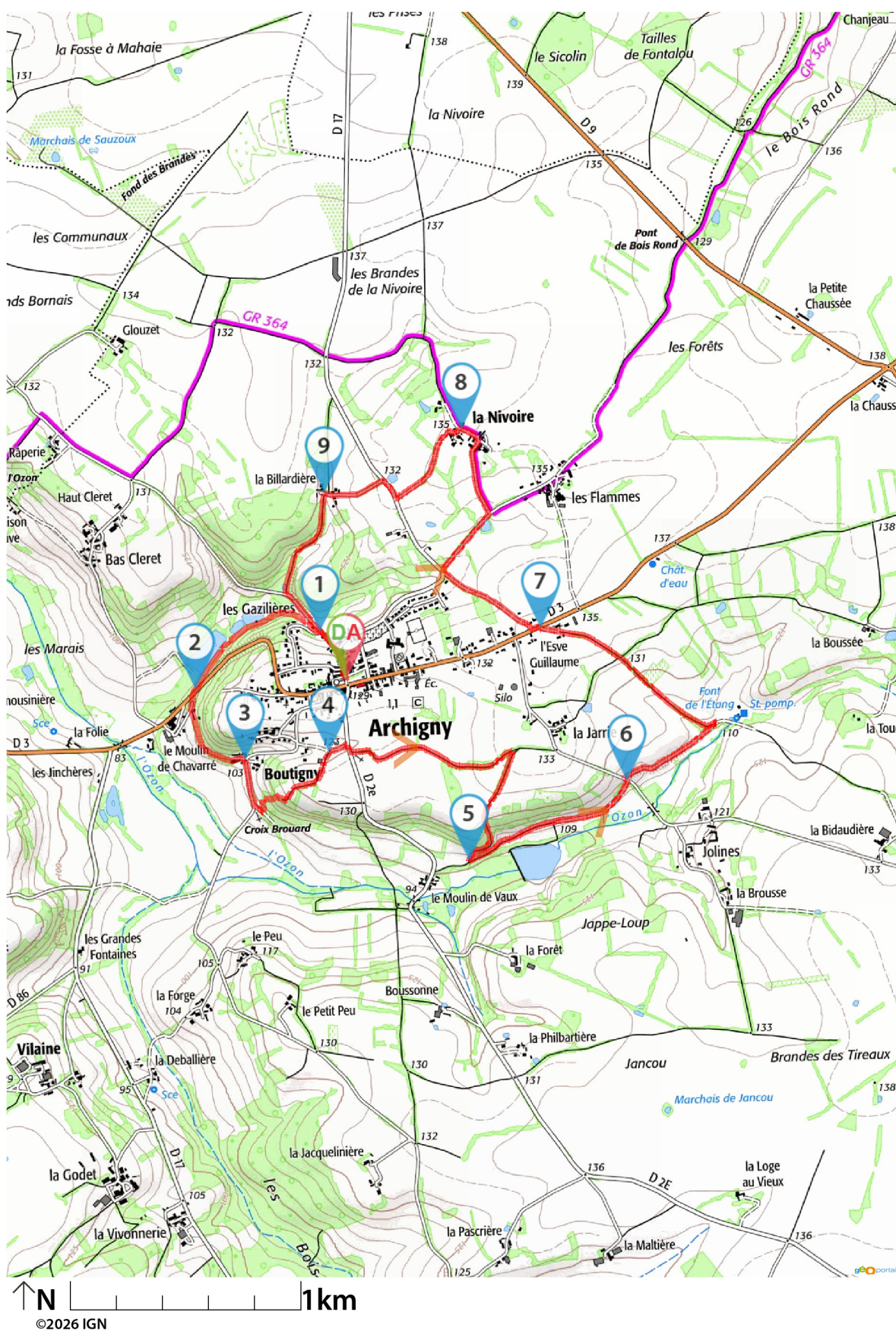
- Église Saint Georges.
- Plan d'eau.
- Légende de la fontaine aux yeux.
- L'Ozon.
- Dolmen de la Font de l'Étang.
- Traverse les champs .
- 3 Croix de village.
- Le moulin de Chavarre.
- Four à pain banal - Boutigny.
- Le bassin de la place.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-petit-patrimoine-autour-d-archigny/>

En savoir plus :

- Site internet : <https://grand-chatellerault.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

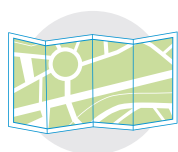
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



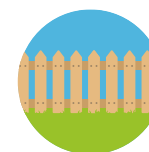
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



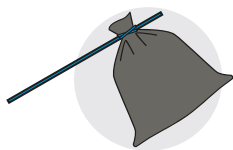
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.